



**Codes de bonnes pratiques  
en matière  
de dialogue sur les politiques  
et de financement :  
Promesse tenue**

**Bill McCloskey et Lynne Toupin  
Coprésidents, Table conjointe sur l'Accord**

# Codes de bonnes pratiques en matière de dialogue sur les politiques et de financement : des outils de travail

- Les Codes sont des outils promis dans l'Accord destinés à lui donner vie
- Ils ont été élaborés par la Table conjointe sur l'Accord
- Deux groupes de travail

**Objectif: concevoir des guides destinés à renforcer la relation dans deux domaines essentiels**

- Le dialogue sur les politiques
- Le financement

# Codes de bonnes pratiques en matière de dialogue sur les politiques et de financement : des outils de travail

- Les Codes sont des outils promis dans l'Accord destinés à lui donner vie
- Ils ont été conçus par la Table conjointe sur l'Accord
- Deux groupes de travail

**Objectif: concevoir des guides destinés à renforcer la relation dans deux domaines essentiels**

- Le dialogue sur les politiques
- Le financement

## Groupe de travail pour le dialogue sur les politiques

Elaine Teofilovici  
Kristine Burr  
Lynne Toupin  
Wayne Helgason  
Eva Kmiecic

Esperanza Moreno  
Debbie Cook  
Wilma Findlay  
Damon Johnston

# Codes de bonnes pratiques en matière de dialogue sur les politiques et de financement : des outils de travail

- Les Codes sont des outils promis dans l'Accord destinés à lui donner vie
- Ils ont été conçus par la Table conjointe sur l'Accord
- Deux groupes de travail

**Objectif: concevoir des guides destinés à renforcer la relation dans deux domaines essentiels**

- Le dialogue sur les politiques
- Le financement

## Groupe de travail sur le financement

**Colleen Ford**

**Susan Scotti**

**Jean-Guy Saint-Martin**

**Réal Bouchard**

**Pierre-Marie Cotte**

**Marcel Lauzière**

**John Walker**

**Sylvan Williams**

**Ron Rivard**

## Les Codes : bâties sur des assises solides

- L'Accord : énonce les valeurs et les principes qui permettent de renforcer la relation et de l'établir sur des bases plus durables
- Les Codes : issus de l'Accord et de travaux antérieurs entrepris par le gouvernement (avec la participation du secteur) :
  - L'Énoncé de principe et lignes directrices sur la consultation et la participation des Canadiens – Ébauche (Bureau du Conseil privé)
  - La Stratégie fédérale sur les pratiques et les politiques de financement (Secrétariat du Conseil du Trésor)
  - Avis du Groupe de travail du secteur sur le financement

# Les Codes : fruits de la collaboration et de la coopération

- Table conjointe sur l'Accord
- Groupe directeur du secteur bénévole
- Comité exécutif des SMA et Comité consultatif des SMA
- Consultations auprès du secteur (juin 2002) : 6 villes, près de 100 participants
- Consultations au sein du gouvernement (juin à août 2002) : plus de 80 participants représentant au-delà de 30 ministères et organismes
- Comité de coordination conjoint

# Les Codes : orientation sur le fond

## DIALOGUE SUR LES POLITIQUES

Prémisses :

Le dialogue sur les politiques entre les deux secteurs est essentiel :  
les politiques et les programmes de l'État sont de meilleure qualité s'ils mettent à profit l'expérience, l'expertise, les connaissances et les idées du secteur bénévole et communautaire

Plusieurs bonnes pratiques sont en place au sein des deux secteurs :

Au government :

- Augmenter les chances du secteur de participer aux différentes étapes (et dès le début) du processus d'élaboration des politiques
- Rejoindre le secteur dans toute sa diversité en faisant appel à des méthodes novatrices
- Partager l'information
- Discuter des résultats

# Les Codes : orientation sur le fond

## DIALOGUE SUR LES POLITIQUES (suite)

Dans le secteur bénévole et communautaire :

- Renforcer la capacité en matière de politiques dans des domaines d'expertise
- Rassembler et représenter les vues du secteur dans toute sa diversité
- Forger un consensus et améliorer la coordination
- Créer et utiliser des réseaux entre les deux secteurs

Certaines bonnes pratiques sont nouvelles :

- Le gouvernement élaborera une optique du secteur bénévole et communautaire pour bien évaluer les conséquences et les implications de ses propositions de politiques et de programmes pour le secteur
- Le secteur bénévole et communautaire continuera d'identifier et de soulever les nouveaux enjeux qui prennent de l'importance, y compris ceux d'intérêt locaux
- Le secteur prendra des mesures spécifiques pour assurer que les différents groupes du secteur aient la possibilité d'examiner les enjeux et de faire connaître leurs observations

# Les Codes : orientation sur le fond

## FINANCEMENT

Prémisses :

Chaque secteur reconnaît qu'il a la responsabilité de rendre des comptes aux citoyens et l'importance de moyens d'action durables pour permettre aux organismes bénévoles et communautaires de servir les citoyens

Plusieurs bonnes pratiques sont en place dans les deux secteurs :

Gouvernement :

- Dans la mesure du possible, avoir recours au financement pluriannuel pour améliorer la capacité de contribuer aux priorités à long terme de l'État
- Énoncer avec clarté et cohérence les objectifs, résultats ainsi que les critères d'admissibilité et de présentation des demandes et des rapports
- Rationaliser et simplifier les arrangements financiers pour alléger les formalités administratives

# Les Codes : orientation sur le fond

## FINANCEMENT (suite)

Secteur bénévole et communautaire :

- Trouver des sources de financement et les diversifier
- Veiller à ce que les organismes disposent de l'expertise financière nécessaire pour remplir la totalité de leurs obligations en matière de gestion, de consignation et de rapports financiers
- Collaborer avec les bailleurs de fonds publics pour mieux adapter les programmes aux besoins locaux

Certaines bonnes pratiques sont nouvelles :

- Le gouvernement cherchera à harmoniser les méthodes de financement conjoint
- Le gouvernement tâchera de ne pas créer d'obstacles imprévus pour les petits organismes et ceux peu expérimentés
- Le secteur inclura les coûts d'infrastructure lors de l'établissement de prévisions budgétaires
- Le secteur engagera le dialogue avec le gouvernement relativement à des pratiques de financement novatrices

# Mise en pratique des Codes : nous avons tous des comptes à rendre

- L'application et l'efficacité des Codes seront des éléments du rapport annuel adressé aux ministres et à des représentants du secteur
- De plus,

En ce qui concerne le gouvernement :

- Tous les sous-ministres et dirigeants d'organismes fédéraux seront demandés de promouvoir les Codes et de les mettre entre les mains de leur personnel

Pour ce qui est du secteur bénévole et communautaire :

- Le Forum du secteur bénévole et communautaire veillera à la promotion des Codes et participera à l'élaboration des mesures d'évaluation et de présentation de rapports

## Il y a lieu d'être fier!

- L'Accord nous a confié un mandat important.
- Conformément à son intention, nous avons travaillé de façon conjointe pour son avancement.
- Les Codes de bonnes pratiques sont des outils essentiels.
- C'est maintenant à nous d'en faire usage.